



Parc national
de forêts

Automne-hiver 2025 N° 3

Échos des forêts

Le magazine du Parc national de forêts

DOSSIER

Protéger les forêts feuillues

L'INSTANT NATURE

Les gardiens
de la forêt



UN ŒIL SUR

Le Parc national de forêts
et ses partenaires veillent
sur le **brame du cerf**



EXPLORATION

Découvrir le sentier
pédago-ludique
du **Montsaugeonnais**



À l'automne, dans le Parc national de forêts, la forêt se transforme en un immense tableau vivant. Les chênes, hêtres et érables enflamment le paysage de jaune, d'orange et de rouge. C'est un véritable arc-en-ciel végétal où chaque arbre apporte sa touche de couleur, offrant un spectacle magique aux promeneurs.

Sommaire

4 Dossier
Protéger les forêts feuillues

8 L'instant nature
Les gardiens de la forêt

10 Rencontres
Romaric Leconte
Aline Petermann
Étienne Rognon
Bénédicte Batier

Pages centrales: posters à détacher
Cerf élaphe
Érable champêtre
Salamandre tachetée

12 Un œil sur

- Le Parc national de forêts et ses partenaires veillent sur le brame du cerf
- Un tout jeune Centre d'études et de ressources sur la forêt (CERF)

14 Exploration

- Découvrir le sentier pédagogique du Montsaigeonnais
- De part et d'autre de la Digeanne

16 Curieux de nature
Des jeux pour les plus jeunes

18 Le saviez-vous?
Un territoire spécifique en Cœur de Parc national : la Réserve intégrale forestière d'Arc-Châteauvillain

19 Agenda

AUTOMNE-HIVER 2025 – Semestriel

Parc national de forêts
20 rue Anatole Gabeur, 52210 ARC-EN-BARROIS
Tél. : 03 25 31 62 35 • contact@forets-parcnational.fr

Directeur de publication: Philippe Puydarrieux
Responsable de la publication: Sébastien Murcia
Comité de rédaction: Philippe Puydarrieux, Sébastien Murcia, Mégane Rubat, Amélie Hégron, Anaïs Sibille, Lucie Dietz, Camille Piechon, Morgan Martin, Pauline Corpet, Hélène Le Borgne, Antoine Brosse, Gervan Haldimann, Coline Dubois, Bénédicte de la Guérivière, Philippine Girard
Rédaction: Mégane Rubat, Bénédicte de la Guérivière, Élodie Buzaud
Conception graphique: Transfaire (www.transfaire.com)
Impression: Présence Graphique
Tirage: 13 500 exemplaires
ISSN: 3076-0275 • Dépôt légal: novembre 2025
Ne peut être vendu ni jeté sur la voie publique



Pour agir en faveur de la biodiversité et de la protection de l'environnement, ce magazine est imprimé avec des encres végétales.



Édito

Les paysages du Parc national de forêts ont été façonnés par l'action séculaire des agriculteurs, viticulteurs, éleveurs, charbonniers, carriers et autres forestiers. Grâce à un travail de longue haleine, mené par des générations d'acteurs locaux attachés à la préservation de la nature et des paysages, les massifs forestiers du territoire présentent un état de conservation remarquable qui a été reconnu par la création du Parc national. Ainsi, c'est tout un univers forestier qui bénéficie désormais d'une reconnaissance nationale et internationale.



Nicolas Schmit
Président du Parc national de forêts



Philippe Puydarrieux
Directeur du Parc national de forêts

Chênes, hêtres, frênes, érables, alisiers... Le Parc national abrite une diversité impressionnante d'espèces: jusqu'à quinze essences d'arbres par hectare, contre une moyenne de cinq essences ailleurs en France. Plus remarquable encore, 80 % des forêts du territoire ont plus de deux siècles, et 88 % des arbres sont des feuillus. Ces forêts anciennes et variées forment l'habitat naturel d'une biodiversité foisonnante, mêlant espèces communes et espèces rares ou menacées.

Elles sont aussi le socle d'un développement local riche, qui s'appuie à la fois sur des savoir-faire traditionnels et sur l'innovation: artisanat, gestion forestière, recherche scientifique ou encore valorisation touristique.

Dans ce troisième numéro des *Échos des forêts*, nous mettons à l'honneur cette richesse forestière, qui fait la singularité et la fierté du Parc national de forêts – seul Parc national dédié à la préservation des forêts feuillues de plaine. « *La forêt est un monde à part entière, un monde profond et vivant* », écrivait Jean Giono. C'est ce monde que nous vous invitons à découvrir tout au long de ce numéro.

Dans le « Dossier », vous en apprendrez davantage sur l'univers forestier, enjeu patrimonial majeur du Parc national. Vous découvrirez tout le vivant qui en dépend, dont des « espèces à enjeux » présentées dans « L'instant nature ». La rubrique « Rencontres » vous fera découvrir des hommes et des femmes dont l'activité est liée à la forêt: artisans, scientifiques, professionnels de la filière bois... Dans « Un œil sur », nous vous expliquerons comment le Parc national protège le « roi de nos forêts », et vous en saurez plus sur les missions du Centre d'études et de ressources sur la forêt (CERF).

Puisque les forêts se parent de leurs plus belles couleurs à cette saison, nous vous proposons aussi deux idées de balades dans la rubrique « Exploration », dont le tout premier sentier pédagogique et ludique créé par le Parc national, à destination de toute la famille, dans le Montsaigeonnais.

Enfin, « Le saviez-vous ? » vous invite à plonger au cœur de la Réserve intégrale forestière d'Arc-Châteauvillain, un véritable laboratoire à ciel ouvert où la nature évolue librement.

À travers ces pages, nous espérons vous transmettre notre passion pour ces forêts vivantes et uniques. Merci pour votre fidélité et vos retours enthousiastes à propos des précédents numéros des *Échos des forêts*.

Nous vous informons enfin qu'à partir du quatrième numéro, prévu pour le printemps 2026, le journal sera distribué gratuitement par courrier postal aux personnes inscrites. Si vous souhaitez le recevoir directement dans votre boîte aux lettres, merci de nous faire parvenir vos coordonnées postales complètes à l'adresse suivante: echosdesforets@forets-parcnational.fr ou par téléphone au 03 25 31 62 35, avant le 1^{er} mars 2026. Passée cette date, votre inscription ne pourra être prise en compte que pour le numéro suivant.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Nicolas Schmit

Philippe Puydarrieux

Protéger les forêts feuillues

« Partout, une mer moutonnante de feuilles épaisses », écrivait le poète André Theuriot.

© Rozenn Krebel

Les forêts feuillues représentent 85 % du Parc national et 67 % des forêts françaises. Leur préservation est la raison d'être du Parc national de forêts. Un impératif face au changement climatique.

Si la vie sur Terre doit tant aux arbres, les arbres feuillus, eux, doivent la leur à leurs feuilles. Qu'elles soient dentelées, comme celles des chênes, ovales, comme celles des hêtres, ou palmées, comme celles des érables, ces feuilles fabriquent la nourriture des arbres en transformant, grâce au soleil, l'eau et le gaz carbonique en une sorte de sucre – la sève – qui aide l'arbre à grandir. Quand la lumière du soleil n'est plus assez forte, en automne et en hiver, l'arbre se débarrasse de ses feuilles en attendant que le printemps revienne. Mais, s'il les perd prématurément, c'est sa survie qui est en jeu. Or depuis quelques années, certains arbres perdent leurs feuilles au printemps, ou en été, alors qu'ils en ont encore besoin, constate l'équipe de la cellule forêt du Parc national. C'est le cas pour des essences majoritaires : hêtres, frênes, chênes et érables. « Certains hêtres sont desséchés par le manque d'eau », explique-t-elle. Les frênes, chênes et érables, par des maladies, elles-mêmes engendrées par des champignons : *Chalara*

fraxinea (provoquant la chalarose du frêne), *oïdium* (chez le chêne) et *Cryptostroma corticale* (à l'origine de la suie de l'érable).



Les couleurs des feuilles peuvent parfois témoigner d'une maladie.

QU'EST-CE QU'UNE FORÊT ?

Selon la définition officielle de l'Inventaire forestier national (IFN), la forêt est déterminée par cinq caractéristiques :

- une superficie minimum de 0,5 hectare (5 000 m²) (en dessous, on parle de bosquet) ;
- des arbres pouvant atteindre plus de 5 mètres à maturité ;
- un boisement de plus de 10 % du territoire concerné ;
- une largeur d'au moins 20 mètres ;
- une utilisation ni agricole, ni urbaine.



Une absence de feuillaison sur la cime est symptôme d'un dépérissement.

© Natacha Fontaine

Un écosystème fragile

Au Parc national de forêts comme ailleurs, l'état de santé des forêts se dégrade. Selon l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), si la surface forestière s'accroît depuis plusieurs décennies, la mortalité des arbres augmente, les prélèvements d'arbres sont en hausse, le nombre d'arbres vivants stagne et la production biologique (naturelle) diminue. Ce qui pose la question de la régénération des forêts et de celle du maintien du stock de carbone qu'elles constituent. Un puits de carbone essentiel pour réguler la

quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, aujourd'hui et à l'avenir, face au changement climatique... Lui-même à l'origine de cette dégradation des forêts. C'est lui qui provoque la hausse des températures, engendre la sécheresse et rend les arbres moins résistants aux agresseurs, comme certains pernecieux champignons...

Documenter et comprendre les effets du changement climatique sur les forêts sont les principales missions de la cellule forêt du Parc national. Elle a lancé, il y a un an, le Centre d'études et de ressources sur la forêt. Elle pilote aussi la gestion de la Réserve intégrale. « *Plus de 3 000 hectares de forêts en Cœur de Parc national, laissés en libre évolution, où l'homme n'intervient plus*, explique l'équipe du Parc national. *L'objectif, c'est de documenter les mécanismes des dynamiques spontanées.* » En parallèle, Coline Dubois, membre de la cellule forêt, a trois ans pour réaliser un diagnostic de vulnérabilité et un plan d'adaptation des forêts face au changement climatique. « *Le diagnostic vient d'être présenté, nous entamons la réflexion autour des actions*, précise l'équipe de la cellule forêt qui chapeaute l'opération.



© Franck Fouquet

85 %

du territoire du Parc national de forêts est constitué de forêts feuillues

4

essences majoritaires : hêtres, frênes, chênes et érables

25 %

de la biodiversité forestière se cache dans les cavités des vieux arbres

Des zones préservées

Certaines zones sont toutefois préservées des effets des changements globaux grâce à leurs conditions climatiques locales. Le Parc national en a identifié plusieurs. Parmi elles, les forêts de chênes ou de frênes et les hêtraies situées au fond des combes. Les températures y sont plus fraîches que dans les plaines, mais moins froides qu'en montagne, avec des précipitations plus importantes. Les chênaies-frênaies de fond de combe offrent déjà refuge à une flore à caractère submontagnard et à une faune peu mobile, comme le cochlostome bourguignon, ce petit escargot endémique à la coquille conique brun-rouge. Elles constituent

un refuge privilégié pour les frênes et les hêtres.

D'autres espaces ont été identifiés comme des « *cibles patrimoniales* » par le Parc national. Des zones forestières à préserver absolument. Ce sont des endroits où la forêt est ancienne, préservée depuis plusieurs siècles, voire, possiblement, depuis la dernière glaciation, date de naissance des premiers arbres de la forêt du Parc national, il y a 11 000 ans. Ils ont échappé à la pression humaine, l'homme leur ayant préféré des terrains moins pentus, plus accessibles. Ce sont, par exemple, des érablaies sur lapiaz, ces formations rocheuses calcaires entaillées de rainures et d'arêtes. Ou bien des hêtraies sèches

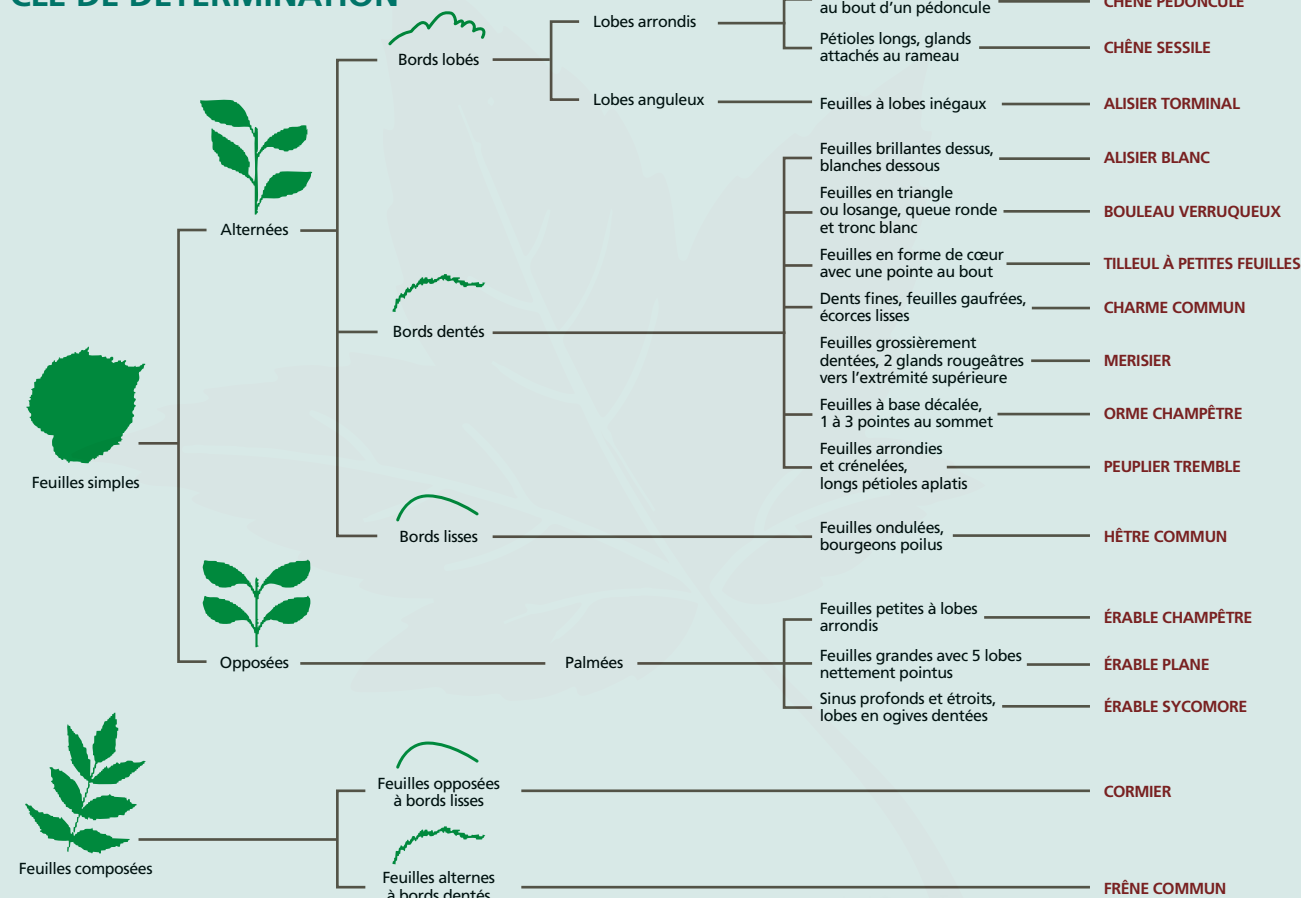


Lapiaz Mousseux en forêt d'Arc, à Châteauvillain.

© Margaux Lion - Phlfor

RECONNAÎTRE LES ARBRES DU PARC NATIONAL GRÂCE À LEURS FEUILLES

CLÉ DE DÉTERMINATION



LES BEAUX ARBRES DU PARC NATIONAL DE FORÊTS est un guide gratuit qui vous permettra de connaître et reconnaître les principales essences forestières du Parc national de forêts. Il est disponible dans les points d'accueil du territoire.



*Protéger les espaces
de forêt ancienne,
c'est garantir un avenir
à la forêt du Parc national.*



Un arbre-habitat peut abriter jusqu'à 25 % de la biodiversité forestière.

© Franck Fouquet

DES IDÉES POUR LES FEUILLUS DÉCLASSÉS ?

Chêne piqué, hêtre taché, frêne grisé... Le bois aux singularités marquées est de plus en plus fréquent à cause du changement climatique. La filière forêt-bois doit s'adapter. Le Parc national de forêts a lancé le « Challenge Plan Bois » pour trouver des idées. Destiné aux étudiants, artisans, designers, start-up, entrepreneurs ou chercheurs, il vise la valorisation du bois de feuillus déclassé et des essences secondaires habituellement délaissées par l'industrie (tilleul, merisier, orme...) en proposant deux défis : l'un orienté sur le design créatif, l'autre sur l'innovation technique.

Pour en savoir plus : challengeplanbois.forêts-parcnational.fr



où pousse encore, miraculeusement, le capricieux sabot de Vénus, la plus grande orchidée sauvage d'Europe. Ou encore des forêts d'aulnes et de frênes situées en bord de rivière ou à l'orée des zones humides.

Ces espaces rendent des services essentiels à l'écosystème forestier tout entier. Par exemple, les aulnaies-frênaies de bord de rivière jouent le rôle de filtre et réduisent le transfert des polluants (engrais et phytosanitaires) dans l'eau. Les forêts de lisière, de pente, de coteaux, limitent la fragmentation des habitats et assurent la continuité écologique nécessaire au déplacement des espèces. Quant aux vieux arbres, fréquents dans ces espaces où la forêt vieillit, leurs cavités sont l'habitat de nombreuses espèces : insectes, champignons, mousses, lichens, oiseaux, chauve-souris... qui représentent 25 % de la biodiversité forestière ! Mais surtout, ils contribuent à la régénération naturelle de la forêt. En se nourrissant du bois mort en décomposition, les espèces saproxylophages (insectes qui se nourrissent du bois mort) en font un terreau privilégié pour la germination des graines. Protéger les espaces de forêt mature, c'est garantir un avenir aux forêts du Parc national et, par extension, à toutes les forêts feuillues. ■



Le cirque de la Coquille, haut de soixante-dix mètres, ceinturé de pentes et d'éboulis calcaires, protège un écrin de verdure et une résurgence souterraine, la Douix. Ce site remarquable est géré depuis 1995 par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, partenaire du Parc national, qui en assure la gestion et la valorisation.

© Rozem Krebel

Les gardiens de la forêt

Végétales ou animales, certaines espèces témoignent par leur présence de l'état de santé des forêts. Au Parc national de forêts, nous les nommons « les espèces à enjeux ». Certaines sont aussi appelées les « espèces parapluies ».

En écologie, les espèces parapluies jouent un rôle écologique tellement important que les préserver, c'est protéger tout un écosystème. Le Parc national de forêts a lancé un projet pour améliorer la prise en compte de ces espèces à forts enjeux de conservation. Financé en partie par l'Union européenne, il est piloté par Amélie Hégron.

« Pour chaque espèce ou groupe d'espèces retenu, le projet vise à améliorer leur prise en compte et leur état de conservation en réduisant les sources de pressions qu'elles subissent, explique-t-elle. Le projet porte sur une liste limitative d'espèces emblématiques afin d'optimiser les moyens financiers qui lui sont affectés. »

L'autour des palombes

Menaces : pesticides, dérangement, certaines pratiques agricoles (pesticides, disparition des haies, homogénéisation des paysages).

Neuf espèces ont été identifiées : la cigogne noire, l'autour des palombes, le pic cendré, le damier du frêne, le sabot de Vénus, la ligulaire de Sibérie, le lichen pulmonaire, les petites chouettes de montagne et les chauves-souris forestières.

Chaque espèce nous informe sur la qualité de l'écosystème auquel elle appartient. « La cigogne noire, par exemple, nous indique que l'eau est de bonne qualité »

Le pic cendré

Menaces : abaissement de l'âge d'exploitation des arbres, généralisation de la futaie régulière par classe d'âge, suppression des arbres morts ou sénescents, retournement des prairies, engrais et herbicides.

Le damier du frêne

Menace : le changement climatique (qui favorise l'épidémie de chalarose du frêne).



FINANCEMENT

Le coût total du projet s'élève à **376 165,15 €**

Le Parc national de forêts bénéficie du soutien de l'Union européenne. Le montant de la subvention FEDER s'élève à **225 699,09 €**.



car elle ne se nourrit que de chabot, un poisson qui ne vit que dans les eaux pures », illustre la chargée de projet. Le damier du frêne ne peut vivre sans son arbre fétiche. Le sabot de Vénus, la plus grande orchidée d'Europe, raf-fole des milieux ouverts à proximité des hêtres. Le pic cendré et les chauves-souris ont besoin des vieux arbres – notamment les chênes pédonculés et les hêtres – pour nicher, se nourrir et se reproduire. La ligulaire de Sibérie, cette fleur relique de l'ère glaciaire, comme le lichen pulmonaire ne peuvent survivre que dans les combes fraîches au climat sub-montagnard, à l'instar des petites chouettes de montagne.

L'autour des palombes, grand pré-dateur de nos forêts, renseigne, quant à lui, sur l'ensemble de la chaîne alimentaire. S'il parvient à se reproduire, c'est que ses proies

– d'autres oiseaux – sont saines. *« Ce rapace a eu des problèmes par le passé à cause des pesticides, rappelle Amélie Hégron. Ses proies ingéraient des graines et des racines intoxiquées. L'autour des palombes, en bout de chaîne alimentaire, accumulait ces substances dans ses tissus et lorsqu'il pondait ses œufs, la coquille était très fragile. Sa population a chuté drastiquement à partir des années 1940. Elle est remontée suite à l'interdiction des composés organochlorés dans les années 1970. »*

« Le but de ce projet, c'est qu'il débouche sur un programme d'actions par espèce ou au moins des recommandations », indique Amélie Hégron. Lancé en 2023, il prendra fin en 2026. ■

Le sabot de Vénus

Menaces : cueillette, changement climatique, embroussaillage, difficultés à effectuer un suivi scientifique efficace sur le long terme (comme elle met dix ans à fleurir, on peut ne pas la reconnaître).

Les chauves-souris forestières

Menaces : certaines pratiques agricoles, produits phytosanitaires, arrachage des haies et autres corridors dont elles sont dépendantes pour s'orienter et se déplacer grâce à leur écholocation, abandon des prairies extensives, abattage des arbres à cavités et homogénéisation des boisements, rénovation du vieux bâti et fermeture des soupiraux des caves, collisions, barotraumatismes et fragmentation de l'habitat liés aux parcs éoliens, pollution lumineuse et dérangement.

Le lichen pulmonaire

Menaces : destruction de son habitat, les vieilles forêts humides, par une sylviculture intensive (coupes rases, éclaircies trop importantes, enrésinement, élimination des vieux bois), probablement le changement climatique (épisodes météorologiques extrêmes, notamment sécheresses).





© Grégory Dominé

Romaric Leconte

Chargé de mission au Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne

Romaric Leconte explore depuis longtemps ce qu'il appelle les « trésors » de la Nature. Pour ce naturaliste passionné, ce sont

des écosystèmes tout entiers : des forêts, des marais, des prairies naturelles, mais aussi des espèces en particulier, comme le Damier du frêne, ce papillon aux ailes orange et noire. À bord de son vaisseau, le Conservatoire d'espaces naturels, il poursuit sa mission : préserver des espaces de vie sauvage sur le long terme. Pour préserver ces espaces, « nous achetons des terrains ou signons des conventions avec les propriétaires. » Aujourd'hui, le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne est gestionnaire de près de 300 sites soit plus de 5 000 hectares. L'arrivée du Parc national et de son action conforte Romaric dans sa mission. « Le Parc national permet de dépasser les fron-

« Préserver des espaces de vie sauvage »

tières administratives et de mener des actions à l'échelle d'un territoire plus vaste, dit-il. Sur les marais, par exemple, le Parc national a lancé un programme de conservation qui nous permet de passer un cap et d'agir de manière plus globale pour leur préservation. » Le Parc national a aussi sanctuarisé une zone de 3 000 hectares laissés en libre évolution : la Réserve intégrale. Un espace que Romaric estime essentiel aussi pour l'humain. « C'est important que l'humain n'y intervienne pas mais de l'y emmener pour qu'il voie de quoi la Nature est capable et comment elle se régénère toute seule. » ■

Aline Petermann

Cheffe de projet aménagement et chargée de diagnostic foncier à l'Office national des forêts (ONF)

Aline Petermann partage son temps entre son bureau et la forêt. Son travail consiste à rédiger des plans de gestion des forêts qui dureront vingt ans. Pour cela, elle effectue d'abord des bilans. Ce qui l'amène sur les sentiers forestiers. « J'ai besoin de voir pour analyser ! », explique la cheffe de projet aménagement et chargée de diagnostic foncier à l'Office national des forêts (ONF). Elle relève les essences, la grosseur des arbres, leur densité, leur hauteur, l'état du sol, mais aussi le dépérissement, la régénération, l'impact du gibier sur les jeunes pousses, la présence de vestiges, de nids, de rapaces... Ces derniers temps, elle note « un dépérissement important

« On tend vers de plus en plus de futaies irrégulières »

des hêtres, des chênes et des épicéas ». Trois

essences particulièrement sensibles au changement climatique et aux épisodes

météorologiques intenses (tornade, tempêtes, orages). Ce constat incite la gestionnaire à modifier ses pratiques. « Je préconise de mixer futaie régulière et irrégulière. » La futaie régulière permet d'assurer la régénération après un dépérissement en faisant pousser des arbres de même âge. La futaie irrégulière mélange les arbres d'essences et d'âges différents. « Sous l'impulsion de la charte du Parc national, nous tendons de plus en plus vers ce mode de gestion plus doux, précise la gestionnaire, pour une forêt plus résiliente. » Une forêt plus à même d'accueillir une biodiversité variée qu'Aline a plaisir à observer. En plus de son rôle à l'ONF, elle fait partie du réseau mutualisé Connaissances du Parc national de forêts. Il rassemble les bonnes volontés pour effectuer des inventaires naturalistes. ■



© PNIF



© Étienne Rognon

Étienne Rognon

Artisan-menuisier, Le chêne bourguignon
(Vanvey, Côte-d'Or)

Fils de paysans, Étienne Rognon rêvait de devenir facteur de vielle à roue, cet instrument à cordes frottées par une roue en bois. En grandissant, il est devenu artisan-menuisier. Fervent défenseur du Parc national depuis le début, il est convaincu que nous sommes amenés à nous adapter « à une autre façon de faire et de vivre » impulsée par le Parc national. Lui-même travaille déjà différemment dans un monde industrialisé. Il maîtrise le cycle de production complet. « J'adore l'auto-

nomie. Je coupe tous mes arbres dans le Parc national. Quand je vois un arbre, j' imagine l'escalier qu'il pourrait devenir ! » Son essence fétiche ? Le chêne, imputrescible. Autant dire que quand il fait quelque chose – un escalier contemporain, des menuiseries ou du mobilier –, « dans 150 ans, ce sera encore là ! (...) J'aimerais que tous les gens du coin fassent appel à des structures locales comme la mienne mais c'est un changement de mentalité global ». Un changement qu'il juge nécessaire pour redynamiser son territoire. « Nous sommes une région dépeuplée. Le Parc national fait parler de nous, il aide les acteurs locaux et cela attire les gens, peut-être que cela pourra réouvrir les écoles, les hôpitaux... » Et si cela pouvait donner l'exemple d'une nouvelle façon de vivre, plus en harmonie avec la nature ? Qui sait ? En attendant, lorsqu'Étienne Rognon veut quelque chose, il finit toujours par y arriver, d'une manière ou d'une autre... Il s'est mis à travailler l'érable, le cormier, le noyer et le tilleul pour faire... des instruments de musique. Bientôt la vielle à roue ? ■

« *S'ouvrir à une autre façon de travailler et de vivre* »

Bénédicte Batier

Chargée de mission développement économique et soutenable au Parc national de forêts

Si la cigogne noire est l'emblème du Parc national de forêts, Bénédicte Batier en est, en quelque sorte, un symbole. Celui de la réconciliation entre écologie et économie. Entre préservation de la nature et développement économique. Elle est, depuis 2022, la seule chargée de mission développement économique et soutenable de tous les Parcs nationaux de France. « Je suis là pour prouver que l'on peut préserver l'environnement tout en développant l'économie », dit-elle. Une économie plus soutenable, plus consciente, plus en lien avec la nature. « C'est une économie qui associe le porteur de projet à son territoire proche », détaille Bénédicte. Parmi ses missions : l'ani-

mation de la marque *Esprit parc national* (et du réseau de cinquante bénéficiaires) pour promouvoir des pratiques vertueuses ; l'accueil des porteurs de projets pour les accompagner en tant qu'organisme d'État ancré dans le territoire ; la gestion de la boutique web du Parc national ; et enfin le développement de la filière truffes encore peu structurée. Elle suit aussi, de près, les recherches lancées par le Parc national sur le biomimétisme forestier, une approche qui propose de s'inspirer du vivant pour trouver des solutions durables. « Les premiers résultats seront dévoilés en fin d'année ! », se réjouit-elle. Le biomimétisme promet d'apporter de nouvelles ressources pour le développement soutenable du territoire. Un développement que Bénédicte Batier veut exemplaire. « On représente une grande partie du territoire rural ; or si ça marche chez nous, ça marchera ailleurs ! » ■



© PNF

« *Réconcilier préservation de la nature et activité économique* »

Le Parc national de forêts et ses partenaires veillent sur

le brame du cerf

Le brame du cerf est un spectacle émouvant pour qui a la chance de l'entendre, mais aussi très sensible et fragile. Toute lumière, toute présence humaine compromettent ce moment, qui est à la fois une étape essentielle pour l'espèce et une expérience appréciée du grand public.

Au début de l'automne, dans sa période de rut, le cerf quitte les milieux forestiers pour rejoindre son habitat plus spontané, les clairières et les zones de plaine. Mais dans certains secteurs du Parc national, la fréquentation des routes et des chemins pour écouter le brame devenait problématique. *« Or un brame perturbé engendre une perturbation de la sélection naturelle de l'espèce, ainsi qu'une nuisance importante pour ceux venus apprécier le spectacle de*

manière respectueuse », explique Morgan Martin, chef du service gestion et protection. Aussi, une réflexion entre le Parc national et ses partenaires a permis d'imaginer des modalités spécifiques de fréquentation. Les communes de Praslay, depuis 2021, et celles de Vanvey et Villiers-le-Duc, depuis 2023, réglementent l'accès et la circulation automobile au sein de zones appelées « zones de quiétude ». Les pouvoirs réglementaires des maires et du directeur du Parc national (en Cœur de Parc) sont alors utilisés en synergie et de manière adaptée au contexte de chaque zone. Par ailleurs, depuis 2022, l'accès à la Réserve intégrale forestière d'Arc-Châteauvillain est également strictement interdit du 1^{er} septembre au 15 octobre.

« Ces zones sont bien comprises et acceptées par le grand public même si certains ont dû adapter leurs habitudes », note Morgan Martin. Des réunions publiques ont permis de communiquer sur la démarche, de sensibiliser la population à l'impact du dérangement et d'expliquer les bonnes pratiques d'écoute du brame. *« Le brame du cerf*

est un moment magique, mais il faut accepter de ne pas s'approcher, de ne pas voir les animaux, ne pas éclairer et ne pas faire de bruit... », explique Morgan Martin. En parallèle, le Parc national et ses partenaires proposent chaque année des sorties accompagnées, une manière très appréciée du public pour venir, avec discrétion, écouter ce concert d'automne. ■

Dans les zones de quiétude, du 1^{er} septembre au 15 octobre :

- Zone de quiétude de Praslay : stationnement et circulation des véhicules interdits jour et nuit sur certains chemins hormis besoin d'exploitation forestière et agricole et activité de chasse.
- Zone de quiétude de Vanvey-Villiers-le-Duc : circulation de véhicules et stationnement réglementés de 18 h à 8 h sur certains chemins.
- Réserve intégrale d'Arc-Châteauvillain : accès interdit au public sur tous les chemins, jour et nuit.



© Pierre-Charles Dugarreau

Un tout jeune Centre d'études et de ressources sur la forêt (CERF)

Le Centre d'étude et de ressources sur la forêt (CERF) a été créé en 2024, cinq ans après la naissance du Parc national de forêts. Ici, pas question d'un animal, mais d'un projet tourné vers la recherche, la sensibilisation et l'action. « Le CERF s'organise autour de deux grands axes: la production de connaissances et leur diffusion », explique Hélène Le Borgne, sa responsable. Les forêts du Parc national constituent en effet un terrain de recherche idéal de par leur biodiversité et leurs modes de gestion contrastés (en libre évolution ou en exploitation forestière). Cette diversité permet au CERF de chercher à mieux comprendre

les écosystèmes forestiers, pour ensuite partager les connaissances acquises avec l'ensemble des acteurs concernés.

« Pour accompagner l'évolution des pratiques et sensibiliser les publics aux enjeux forestiers, le CERF s'investit dans diverses actions de valorisation des savoirs, telles que des missions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, des conférences, des publications, des ateliers ou encore des expositions », précise Hélène Le Borgne.

Face aux changements climatiques, aux pressions exercées sur les forêts ou encore à l'érosion

de la biodiversité forestière, le CERF constitue un outil précieux de connaissance et d'évaluation du territoire. Il met à disposition, en toute transparence, les résultats des recherches menées sur les forêts du Parc national. Ces données vont éclairer les choix des propriétaires, gestionnaires forestiers, élus et citoyens, afin de renforcer la conservation et de promouvoir une gestion durable et résiliente des forêts. ■



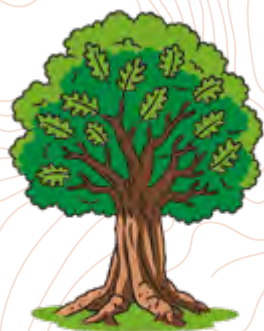
L'OBSERVATOIRE DES FORÊTS, UN OUTIL CLÉ POUR LA TRANSMISSION DES CONNAISSANCES

Lancé le 21 mars 2025 à l'occasion de la Journée internationale des forêts, l'observatoire des forêts vise à favoriser les échanges, à valoriser les données scientifiques et techniques, et à rendre l'information accessible à tous. Il est intégré à une plateforme en ligne regroupant plusieurs observatoires thématiques du Parc national: <https://observatoire.forets-parcnational.fr/>

Découvrir le sentier pédago-ludique du Montsaugeonnais

Les raisons de découvrir le sentier du Montsaugeonnais sont nombreuses ! Inauguré en octobre 2025, ce sentier est le premier sentier pédago-ludique conçu et financé par le Parc national de forêts. Avec l'aide de la commune, l'initiative permet une belle valorisation d'un territoire qui s'étire autour de la vallée du Badin. Grâce à un balisage complet, le promeneur pourra suivre le parcours tranquillement en s'aidant d'un livret de découverte mis à disposition au départ du sentier. Téléchargeable depuis ce point, il sera disponible sur le site « Rando Forêts » (www.rando.forets-parcnational.fr)

L'aventure Montsaugeonnaise démarre dans le village de Vaux-sous-Aubigny (Place du marché) pour filer vers le site de l'Echenaut. C'est ici que les élèves de l'école élémentaire, avec leur enseignant, prennent soin d'un petit morceau de nature (appelé Aire terrestre éducative). Les traces d'anciens vergers y sont encore visibles. Après un parcours en forêt (chênes et hêtres), le sentier passe devant des ruchers et redescend en bord de rivière avant de s'élever à nouveau jusqu'au hameau d'Aubigny-sur-Badin.



Les richesses patrimoniales et bâties sont ici nombreuses. Le promeneur longe les anciennes maisons vigneronnes, avant de rejoindre l'Abbaye d'Aubigny, vestige d'un ancien prieuré fondé au XI^e siècle. De ce point haut, on peut voir le vignoble du Muid montsaugeonnais replanté à la fin des années 1980 par un groupement de viticulteurs passionnés. Le circuit redescend ensuite au cœur du village, longe l'étang de Vaux, puis permet d'apercevoir la motte de Montsaugeon, une charmante bourgade labellisée « Petite Cité de Caractère ». Le parcours se termine par l'emprunt de l'ancienne voie romaine, puis un passage devant la maison d'enfance Charles Dadant : un célèbre apiculteur, né ici. Avant de rejoindre le point de départ un trésor est à trouver !



Départ dans le village de Vaux-sous-Aubigny, suivre la signalisation spécifique du parcours (23 bornes au total)



7,5 km



2 h 30

Plus d'infos sur rando.forets-parcnational.fr



De part et d'autre de la Digeanne



© Marie Salomon - OT Châtillonnais

Traçant sa route à travers un plateau de calcaire, la Digeanne serpente au nord et à l'est du village de Saint-Broing-les-Moines. Elle est le prétexte d'un magnifique circuit pédestre au départ du village: une dizaine de kilomètres à travers forêts et zones agricoles au moyen d'un sentier qui s'amuse à descendre puis remonter les coteaux parfois escarpés de la Digeanne. Certains passages donnent des allures de petites falaises ou de canyons creusés par la force de la rivière. Elle est le principal affluent de l'Ource, lui-même affluent de la Seine. La présence de l'agrion de



© Marie Salomon - OT Châtillonnais



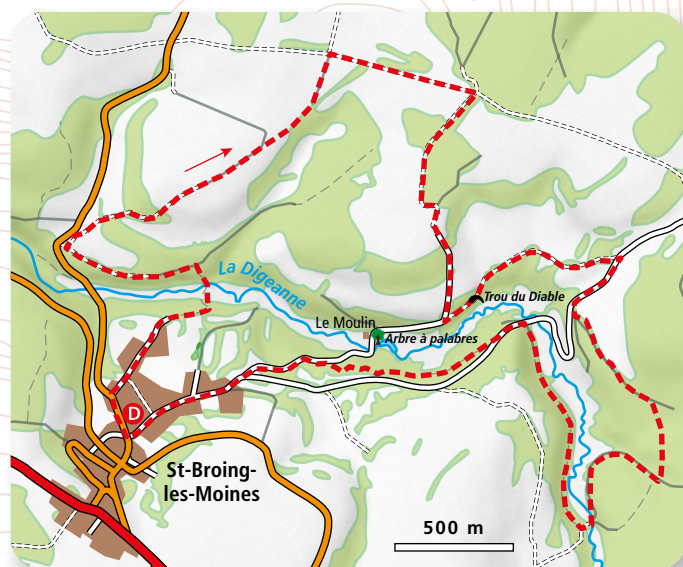
© Marie Salomon - OT Châtillonnais



© Marie Salomon - OT Châtillonnais

Mercur sur ses rives est la preuve de son bon état écologique, cette demoiselle bleue et noire aime très peu les eaux polluées! La rivière est, par ailleurs, fréquentée par une quinzaine d'espèces de poissons, dont la truite fario, la lamproie de Planer, la loche franche ou le chabot. Dans les milieux ouverts, et parfois sur les rochers, les plus observateurs verront aussi un petit escargot endémique du nord de la Bourgogne, le cochlostome bourguignon.

Partant du village de Saint-Broing-les-Moines, on prendra le temps de jeter un œil à l'ancien prieuré du ^{xv}^e siècle construit par les bénédictins de l'abbaye de Molesmes qui avaient, par ailleurs, édifié un moulin sur la Digeanne. Plus de présence monastique à Saint-Broing-les-Moines aujourd'hui, mais des agriculteurs engagés: en quittant le village, à Champelles, on pourra passer devant la Ferme aux 100 blés. Cette exploitation familiale en polyculture élevage et céréales, convertie en bio depuis 2001, fait fonctionner son propre moulin. Ici, un couple de paysans boulangers cultive des variétés de blé ancien, des lentilles vertes ou de l'épeautre. Meunerie, presse à huile et fournil leur permettent de transformer directement des produits vendus à la ferme.



Depuis Saint-Broing-les-Moines, sentier balisé en jaune

10 km

3 heures

Plus d'infos sur rando.forets-parcnational.fr

Le jeu des 7 différences

Ces deux images se ressemblent comme deux gouttes d'eau... mais pas tout à fait ! À toi d'ouvrir grands les yeux pour repérer les 7 petites différences qui se sont glissées entre elles. Sauras-tu toutes les débusquer ?



Tu trouveras les solutions des jeux en bas de la page 19.



Feuilles et ombres

Chaque feuille a une silhouette qui lui correspond... mais elles se sont toutes mélangées ! Relie chaque feuille à son ombre et découvre les formes étonnantes que tu peux croiser dans le Parc national de forêts.



Le savais-tu ?

Chaque arbre a une feuille singulière, comme une signature ! Le chêne porte des feuilles aux bords arrondis, un peu comme de gros nuages. Le hêtre, lui, a des feuilles lisses et brillantes, avec de petites dents tout autour. Quant à l'érable, ses feuilles ont plusieurs pointes, comme une étoile verte. En observant bien, tu peux reconnaître les arbres rien qu'avec leurs feuilles !

ALISIER
TORMINAL



1.

CHARME
COMMUN



2.

ALISIER
BLANC



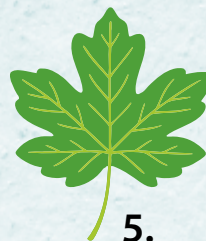
3.

BOULEAU
VERRUQUEUX



4.

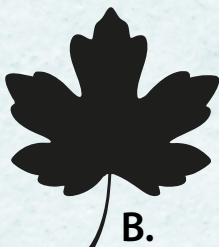
ÉRABLE
CHAMPÊTRE



5.



A.



B.



C.



D.



E.

Les mots cachés

Oups ! Les lettres se sont emmêlées comme des branches après une tempête...
À toi de les remettre dans le bon ordre pour retrouver les mots cachés.



RADENR



GANNOHPIMC



OBTNEN



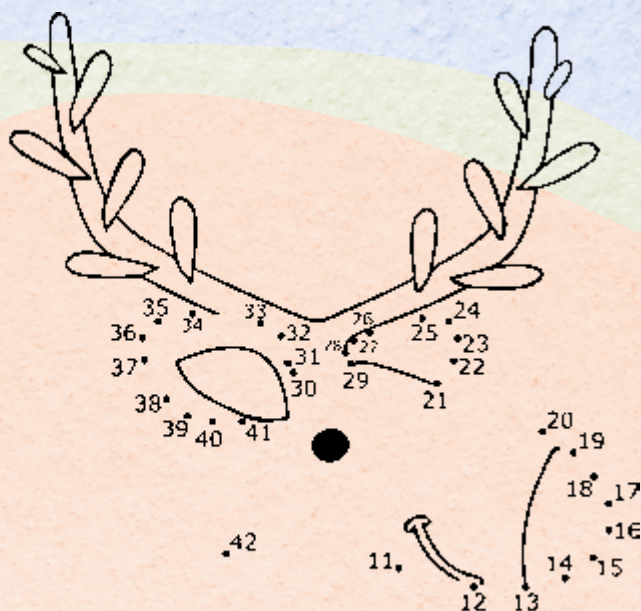
IHOBU



LAPRUPIAE



OSTBET



Devine qui se cache là ?

Prends ton crayon et suis les chiffres dans l'ordre : 1, 2, 3...
Petit à petit, un animal va apparaître sous tes yeux.
Devine vite lequel !



Le savais-tu ?

À l'automne, les cerfs poussent de puissants cris qu'on appelle le brame. C'est leur façon d'impressionner les autres mâles et de séduire les biches. Leurs voix résonnent dans toute la forêt, comme un grand concert sauvage. Le brame marque le début de la saison des amours, un moment magique où la forêt devient un véritable théâtre naturel.

Un territoire spécifique en Cœur de Parc national : la Réserve intégrale forestière d'Arc-Châteauvillain

Le Code de l'environnement français offre la possibilité d'instituer des zones dites « Réserves intégrales » dans le Cœur d'un Parc national, « afin d'assurer, dans un but scientifique, une protection plus grande de certains éléments de la faune et de la flore ». Après la Réserve intégrale du Lauvitel dans le Parc national des Écrins, celle des îlots de Port-Cros puis celle de Roche Grande dans le Parc national du Mercantour, la Réserve intégrale forestière d'Arc-Châteauvillain est la quatrième et la plus vaste Réserve intégrale française.



© Eric Grandot

Créée par le décret du 10 décembre 2021, la Réserve intégrale forestière d'Arc-Châteauvillain est située en forêt domaniale d'Arc-Châteauvillain (département de la Haute-Marne), dans le Cœur du Parc national de forêts, et couvre une superficie de 3087 hectares. L'objectif de cet espace est, à long terme, de suivre l'évolution naturelle de la forêt sans intervention sylvicole (la « libre évolution »), mais aussi d'observer les effets du changement climatique sur l'écosystème forestier. Si dans cette toute jeune réserve, les protocoles de suivi sont en cours de mise en place, « on observe déjà des éléments bien visibles comme la quantité bien plus importante de bois mort au sol », relève Antoine Brosse, garde-moniteur. Le bois mort, dont la quantité est reconnue comme un des indicateurs de gestion durable héberge par ailleurs près de 25 % de la biodiversité forestière.

Si pénétrer à l'intérieur de la forêt n'est pas autorisé, de nombreux cheminements ouverts au public permettent des promenades pédestres toute l'année, en journée. Deux exceptions, la période du brame du cerf (du 1^{er} septembre au 15 octobre) et les neuf journées annuelles consacrées à la régulation des populations de sanglier et de cerf élaphe. Cette action reste en effet nécessaire à une cohérence de gestion entre la Réserve intégrale et les territoires environnants et est réalisée de manière partenariale avec les acteurs locaux.



Le Parc national de forêts souhaite d'ailleurs inscrire ces observations à une échelle plus large, et a récemment intégré le réseau « European rewilding network » qui encourage les initiatives autour de la nature sauvage. L'association du célèbre botaniste Francis Hallé, qui porte le projet d'une forêt en libre évolution entre la Belgique, la France et l'Allemagne, a, par ailleurs, mis ses compétences au service de la Réserve. En août 2024, Francis Hallé et Soline Bouveaux ont ainsi, arbre par arbre, dessiné le profil forestier d'une parcelle de 2000 m² avec le projet de revenir dans cinq ans actualiser leurs dessins...

Du 20 au 23 novembre 2025

Festival international de la photographie animalière et de nature de Montier-en-Der

Retrouvez le Parc national de forêts sur son stand sur le site du chapiteau et parmi les expositions ! Cette année, lumière sur la cigogne noire et autres espèces exploratrices avec près de quarante photos d'Olivier Pellerin exposées en extérieur. Vous retrouverez également une exposition sur les paysages emblématiques du territoire et des conférences.



« Opération nichoirs » : des habitats pour vos communes

Dans le cadre de sa mission de préservation de la biodiversité, le Parc national de forêts lance pour l'année 2026 une opération de distribution gratuite de kits de nichoirs à destination des communes adhérentes. Cette action s'inscrit dans une démarche de protection de la faune liée au bâti, en particulier certaines espèces d'oiseaux et de chauves-souris dont les populations déclinent fortement. Des ateliers de fabrication de nichoirs vous seront également proposés.



Les animations de début 2026

2 février 2026

Journée mondiale des zones humides



Le Parc national de forêts vous propose des animations autour des zones humides de son territoire à l'occasion de la journée qui leur est consacrée. Rendez-vous sur notre agenda en ligne sur www.forets-parcnational.fr/agenda pour ne rien manquer des sorties proposées pour découvrir ces milieux essentiels.

21 mars 2026

Journée internationale des forêts



Pour célébrer les forêts du monde entier, le Parc national de forêts vous propose une série d'animations gratuites pour découvrir l'univers forestier de son territoire. Rendez-vous sur notre agenda en ligne www.forets-parcnational.fr/agenda



© Xavier Mascotte



Pour vos cadeaux, pensez à la boutique du Parc national !

À l'approche des fêtes de fin d'année, profitez des cadeaux proposés par la boutique du Parc national de forêts ! T-shirts issus du commerce équitable, beaux livres sur la nature, bijoux, vaisselle en bois... et bien d'autres articles sont disponibles pour (vous) faire plaisir !



Inscrivez-vous à notre lettre d'information et recevez par email l'actualité du Parc national !

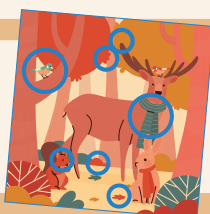


Retrouvez l'ensemble des événements et des animations du Parc national de forêts.



Solutions des jeux

Page 16, « **Le jeu des 7 différences** » :



Page 16, « **Feuilles et ombres** » : 1-D, 2-C, 3-E, 4-A, 5-B

Page 17, « **Les mots cachés** » : BONNET, RENARD, HIBOU, CHAMPIGNON, PARAPLUIE, BOTTES

Page 17, « **Devine qui se cache là ?** » : le cerf



Parc national
de forêts

Vous aimez feuilleter les Échos des forêts ?



Abonnez-vous gratuitement !

À partir du prochain numéro, le magazine du Parc national de forêts passe
à un système d'abonnement gratuit
et sera uniquement envoyé aux abonnés.

Pour cela, plusieurs options* :

- compléter le coupon ci-dessous et le renvoyer par voie postale
- nous envoyer vos coordonnées postales à echosdesforets@forets-parcnational.fr
- nous communiquer vos coordonnées par téléphone au 03 25 31 62 35



COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Vos coordonnées

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Date : Signature :

* Avant le 1^{er} mars 2026.
Passée cette date, votre inscription
ne pourra être prise en compte que pour
le numéro suivant.

À retourner à l'adresse suivante :

Parc national de forêts
20 rue Anatole Gabeur
52210 ARC-EN-BARROIS

Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD), les informations recueillies sont réservées à l'usage exclusif du magazine *Échos des forêts* et ne seront en aucun cas communiquées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données sur simple demande à l'adresse mentionnée ci-dessus ou par mail à echosdesforets@forets-parcnational.fr